

## OFFICE NATIONAL DE L'EMPLOI DÉCLARATION DE COHABITATION AVEC UN PARTENAIRE

À COMPLÉTER PAR L'ORGANISME DE PAIEMENT	
Date demande d'allocations ou modification : / /	

OP et cachet dateur

Cachet dateur BC

## À COMPLÉTER PAR LE CHÔMEUR ET LE PARTENAIRE EN 3 EXEMPLAIRES

## Quand devez-vous compléter ce formulaire?

Complétez ce formulaire lorsque vous cohabitez avec un partenaire avec lequel vous n'êtes pas marié et qui ne perçoit aucun revenu professionnel ou de remplacement. Vous complétez également ce formulaire lorsque vous prétendez aux allocations d'insertion et que votre partenaire perçoit un revenu de remplacement.

## Qui est considéré comme votre partenaire ?

L'ONEM considère une personne comme un partenaire qui est financièrement à votre charge si les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- La personne cohabite et forme un ménage de fait avec vous.
- La personne n'est pas un membre de votre famille. Cela signifie qu'elle n'est pas un parent ou allié jusqu'au 3e degré inclus.
- La personne n'est pas un enfant encore à charge d'un parent redevable d'une pension alimentaire.
- La personne ne dispose pas du revenu d'intégration, ni de l'aide financière en remplacement du revenu d'intégration dans le cadre de la législation sur l'aide sociale.
- La personne ne peut pas déjà être considérée comme étant financièrement à charge d'un autre membre du ménage.
- La personne ne peut pas être mariée et cohabiter avec son/sa conjoint(e).

Si oui, activité professionnelle exercée <sup>(1)</sup> (2) :	IDENTITÉ DU CHÔMEUR :	IEUR: NISS numéro d'identification sécurité sociale			
Le chômeur précité et le partenaire déclarent cohabiter, former un ménage de fait et que le partenaire est financièrement à charge du chômeur.  Le partenaire :  • a un revenu professionnel			NOM et prénom		
Le chômeur précité et le partenaire déclarent cohabiter, former un ménage de fait et que le partenaire est financièrement à charge du chômeur.  Le partenaire :  • a un revenu professionnel Si oui, activité professionnelle exercée(¹) (²) :	IDENTITÉ DU PARTENAIRE :		NISS ou date de naissance		
Le partenaire :  • a un revenu professionnel Si oui, activité professionnelle exercée(¹) (²) :			NOM et prénom		
a un revenu professionnelle exercée(1) (2):	Le chômeur précité et le partenaire	déclarent cohabiter, former un ménage	de fait et que le partenaire est financièrement à charge	e du chômeur.	
Si oui, activité professionnelle exercée(¹) (²) :	Le partenaire :				
a un revenu de remplacement  Si oui, nature du revenu de remplacement :	a un revenu professionnel			☐ non	oui oui
Si oui, nature du revenu de remplacement :	Si oui, activité professionnelle ex	ercée <sup>(1) (2)</sup> :	Montant mensuel brut :	€	
<ul> <li>perçoit le revenu d'intégration ou l'aide financière en remplacement du revenu d'intégration</li> <li>est déjà déclaré à charge financièrement d'un autre chômeur membre du ménage</li> <li>est apparenté au chômeur jusqu'au troisième degré (parent, beau-parent ou parent d'accueil, enfant, (arrière) petit-enfant, (arrière) grand-parent, oncle, tante, frère, sœur ou neveux ou nièce au troisième degré</li> <li>non</li> <li>d</li> <li>d</li> <li>d</li> <li>J'affirme sur l'honneur que la présente déclaration est sincère et complète et je m'engage à signaler immédiatement à mon organisme de paiement to modification qui interviendrait<sup>(1)</sup>.</li> </ul>	a un revenu de remplacement			☐ non	oui 🗖
<ul> <li>est déjà déclaré à charge financièrement d'un autre chômeur membre du ménage</li> <li>est apparenté au chômeur jusqu'au troisième degré (parent, beau-parent ou parent d'accueil, enfant, (arrière) petit-enfant, (arrière) grand-parent, oncle, tante, frère, sœur ou neveux ou nièce au troisième degré</li> <li>non</li> <li>est une personne pour qui quelqu'un perçoit des allocations familiales</li> <li>J'affirme sur l'honneur que la présente déclaration est sincère et complète et je m'engage à signaler immédiatement à mon organisme de paiement to modification qui interviendrait<sup>(1)</sup>.</li> </ul>	Si oui, nature du revenu de remp	lacement:	Montant mensuel brut :		
<ul> <li>est apparenté au chômeur jusqu'au troisième degré (parent, beau-parent ou parent d'accueil, enfant, (arrière) petit-enfant, (arrière) grand-parent, oncle, tante, frère, sœur ou neveux ou nièce au troisième degré</li> <li>non</li> <li>d</li> <li>d</li> <li>d</li> <li>J'affirme sur l'honneur que la présente déclaration est sincère et complète et je m'engage à signaler immédiatement à mon organisme de paiement to modification qui interviendrait<sup>(1)</sup>.</li> </ul>	• perçoit le revenu d'intégration ou l'aide financière en remplacement du revenu d'intégration			☐ non	oui 🗖
(arrière) grand-parent, oncle, tante, frère, sœur ou neveux ou nièce au troisième degré  est une personne pour qui quelqu'un perçoit des allocations familiales  J'affirme sur l'honneur que la présente déclaration est sincère et complète et je m'engage à signaler immédiatement à mon organisme de paiement to modification qui interviendrait(1).	est déjà déclaré à charge financie	erement d'un autre chômeur membre du	ménage	☐ non	oui 🗖
J'affirme sur l'honneur que la présente déclaration est sincère et complète et je m'engage à signaler immédiatement à mon organisme de paiement to modification qui interviendrait <sup>(1)</sup> .	est apparenté au chômeur jusqu'a (arrière) grand-parent, oncle, tant	au troisième degré (parent, beau-parent de, frère, sœur ou neveux ou nièce au tro	ou parent d'accueil, enfant, (arrière) petit-enfant, isième degré	☐ non	oui oui
modification qui interviendrait <sup>(f)</sup> .	est une personne pour qui quelqu	u'un perçoit des allocations familiales		☐ non	oui
Date signature du chômeur date signature du partenaire					

- (1) Les inspecteurs sociaux de l'ONEM disposent d'un accès à votre dossier fiscal électronique qui leur permet de vérifier que les déclarations que vous avez faites à l'ONEM concernant vos revenus sont correctes et complètes. Si vous déclarez que vous cohabitez et que vous ouvrez de ce fait le droit aux allocations de chômage comme travailleur ayant charge de famille, les inspecteurs sociaux peuvent également vérifier les dossiers fiscaux électroniques des personnes avec lesquelles vous cohabitez
- (2) Indiqué « salarié » et/ou « indépendant ». S'il s'agit d'une activité professionnelle comme indépendant, vous ne devez pas indiquer le montant du revenu mensuel brut. Vous trouverez davantage de renseignements sur le FORMULAIRE C1 FEUILLE INFO JOINTE À LA DÉCLARATION DE LA SITUATION PERSONNELLE ET FAMILIALE DE L'ASSURÉ SOCIAL QUI DEMANDE DES ALLOCATIONS DE CHÔMAGE.

15.09.2022/830.20.001

FORMULAIRE C1-PARTENAIRE